

Mission Scientifique

Technique et Pédagogique

M.S.T.P.

Objectifs

- Expertise
- Evaluation
- Prospective

sous la responsabilité du
Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

et de
la Ministre Déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies

au service de

- la Direction des Enseignements Supérieurs,
- la Direction de la Recherche,
- la Direction de la Technologie,
- la Délégation des Relations Internationales et de la Coopération

La structure

DSPT1 Maths et Applications

DSPT2 Physique

DSPT3 Sciences de la Terre et de l'Univers, Espace

DSPT4 Chimie

DSPT5 Biologie, Médecine, Santé

DSPT6 Sciences humaines et Humanités

DSPT7 Sciences Sociales

La structure (suite)

DSPT8 Sciences pour l'Ingénieur

DSPT9 Sciences et Technologies de l'Information et de la
Communication

DSPT10 Agronomie

DSPT11 Environnement, Energie, Ressources naturelles

La structure (suite)

Dans chaque DSPT:

1. un Directeur Scientifique (+ adjoint)
2. des Chargés de Mission

+

des Chargés de Mission transversaux

pour les pbs de coordination de :

l'expertise de l'offre de formation, de la politique de recherche des universités, des compétences en info dans les autres disciplines ...

110 scientifiques au total

Les groupes d'experts

1. Rattachés aux Départements.
2. Chercheurs ou Enseignants-chercheurs ou milieu socio économique
3. Renouvellement régulier (20 à 25 % par an·).
4. Repertoriés sur le site web et dans un annuaire distribué aux établissements.

Experts: Missions (1)

1. Evaluation des laboratoires et de leurs projets scientifiques : volet recherche du contrat quadriennal.
Evaluation en quatre vagues sur quatre ans.
2. Evaluation des filières de l'enseignement supérieur (LMD):
volet formation du contrat quadriennal,
Evaluation en quatre vagues sur quatre ans.
3. Attribution des allocations de recherche doctorale,
4. Attribution des Primes d'Encadrement Doctoral et de Recherche

Deux experts par dossier.

Experts: Missions (2)

1. Actions internationales
2. Actions Concertées Incitatives (projets du Fonds National de la Science)
3. Réseaux (projets du FNRT)

Expertises sur dossiers, en général sans réunion de groupe

Contrat Quadriennal: Processus d'évaluation

- assistance dans une phase pré-contractuelle, informelle.
- évaluation-expertise des dossiers, visites sur site.
- concertation EPST+ Conseillers d'établissement
- remise des conclusions aux chargés de mission transversaux (DES+DR+DT)

Concertation MSTP-EPST pour:
l'évaluation des laboratoires (UMR) et de leurs projets (PPF, Fédérations, Plate-formes etc)

La MSTP propose des financements pour :

les laboratoires (fonctionnement et équipement)

les Fédérations

les Plate-formes

La décision de financement appartient aux Directions

Allocations de Recherche (2003)

- 4000 allocations dont:
 - 422 allocations couplées (normaliens)
 - 35 allocations polytechniciens
 - 150 ACI
 - 50 Institut Universitaire de France
 - 15 Internationales
- 3328 allocations disponibles réparties en:
 - 332 aux présidents (10 %)
 - 2664 1^{ere} session (80 % aux ED)
 - 332 2nd session (10 % aux ED) avec fléchage éventuel

Prospective

- Issue de l'expertise et de l'évaluation donc en provenance des DSPT
- En concertation avec la DR et la DT
- Recours aux rapports de conjoncture et de prospective des organismes.
- Appui sur les Sociétés Savantes.
- Positionnement International

L M D

En cours